

École secondaire Curé-Hébert

Programme Pré-FP

(Préparatoire à la formation professionnelle)

Année scolaire 2015-2016

Pour mettre le travail à portée de main !



Préambule

Le programme Pré-FP : Un passage

Le programme Pré-FP a été mis en place il y a quelques années afin de permettre à une clientèle âgée d'au moins 15 ans et ayant déjà fait le choix éclairé de se diriger vers la formation professionnelle de l'atteindre le plus rapidement possible. Ces élèves sont parfois en perte de motivation scolaire, mais leurs capacités académiques leur permettraient d'obtenir un niveau de secondaire 3 ou 4 dans les matières de base. C'est majoritairement des garçons qui se retrouvent dans cette situation.

Rappelons que cette option de parcours ne constitue pas nécessairement une avenue pour les élèves en difficulté ou connaissant des problèmes de comportement, mais bien une avenue plus rapide d'accéder à un DEP et ensuite au marché du travail.

De notre expérience, nous dégagons trois profils d'élèves qui, depuis quelques temps se retrouvent en Pré-FP.

Profil ENGAGÉ

Élève qui vise clairement la formation professionnelle, qui a un projet identifié, qui n'a aucune difficulté d'apprentissage. Il réussit dans les matières de base. Il pourrait poursuivre au régulier, mais cherche une passerelle plus rapide pour se diriger vers la FP. Cet élève n'a pas le profil académique malgré ses capacités. L'école devient un passage obligé et il ne s'y retrouve pas. Il est peu impliqué dans la vie scolaire.

Profil APPRENTISSAGE

Élève qui ne réussit pas son secondaire 3 dans les matières de base. Il éprouve des difficultés d'apprentissage depuis plusieurs années. Il a repris une année au primaire ou au secondaire. Il a parfois un trouble d'apprentissage comme la dyslexie ou un trouble de l'attention. Il nécessite un besoin de suivi en orthopédagogie. Il choisit le pré-FP par obligation. Il n'a pas nécessairement un projet de formation clair. Le parcours scolaire est peu valorisant.

Profil COMPORTEMENTAL

Élève qui a des difficultés comportementales qui prennent source souvent dans un manque de motivation scolaire ou d'une difficulté d'apprentissage persistante depuis plusieurs années. Son estime de soi est très faible. Il se valorise à l'extérieur de l'école. Il est peu engagé dans la vie de l'école. Il nécessite un encadrement et un suivi serré. Il est peu mature, peu autonome. Il n'a pas de projet de formation en tête. Comme il a peu de regards sur lui-même, il ne reconnaît pas ses forces, mais bien ses défis. Il n'a pas souvent connu la réussite académique ou sociale.

Le nouveau programme vise à mettre en place des moyens répondant aux besoins de chacun des profils identifiés.

PROFIL	Besoins académiques	Besoins motivationnels	Besoins d'encadrement
Engagé	Permettre des rythmes de travail variés	Environnement de travail adéquat	Objectifs personnalisés Suivi par cycle
Apprentissage	Objectifs adaptés Soutien continu	Reconnaissance de l'effort non pas seulement des résultats Session de travail non académique Parrainage	Plan de travail établi Suivi journalier par enseignant Suivi hebdomadaire par le tuteur Suivi régulier aux parents
Comportemental	Objectifs adaptés Soutien continu	Session de travail non académique Parrainage	Plan de travail établi Suivi journalier par enseignant Suivi hebdomadaire par le tuteur Suivi régulier aux parents

Nous pensons que nous devons répondre aux différents profils par des moyens variés. Nous croyons que chaque élève doit être pris en charge selon ses besoins et les sources de ses difficultés. Le fait d'augmenter le nombre de périodes dans les matières de base ne règle en rien la problématique reliée au profil des élèves avec des difficultés d'apprentissage ou de comportement, bien au contraire. D'ailleurs, Les moyens proposés pour répondre aux besoins des trois profils se basent sur les réflexions et les faits suivants:

- Plus de 40% des entrepreneurs actuels ont connu un parcours scolaire parsemé d'embûches ou non traditionnel.
- Les recherches récentes sur l'entrepreneuriat en milieu scolaire ont démontré clairement qu'il constitue un moyen efficace de contrer le décrochage scolaire.
- Les candidats au programme Pré-FP ont choisi ce parcours scolaire parce qu'il les dirige plus rapidement vers des DEP menant majoritairement à des emplois concrets de typologie Réaliste (Holland).
- L'accès au travail manuel et l'entrepreneuriat sont des moyens de motiver et d'augmenter l'effort dans les matières de base chez les élèves.
- L'entrepreneuriat place rapidement les élèves dans l'action concrète et crée des contextes où la réussite prend forme.
- Une activité entrepreneuriale gagnante devient nécessairement orientante pour les participants.
- Le succès dans un autre contexte que celui de la classe traditionnelle développe le goût de la réussite et l'estime de soi. Le participant a envie de le revivre dans ses matières de base par la suite.

Nous pensons donc que la mise en place d'un contexte d'apprentissage académique par objectifs jumelé à celui d'un contexte réel d'entreprise encouragera la persévérance scolaire, la motivation à l'effort et le gain découlant du travail réalisé. Comme ces élèves se dirigent vers la formation professionnelle, ils seront dès le début du programme immergés dans le monde du travail manuel et réel qui interpellera leurs habiletés autres que celles académiques.

Aussi, pour s'assurer que les élèves saisissent bien dans quel objectif ils se retrouvent en pré-FP, dès septembre, nous mettrons en place un portfolio qui suivra l'élève au cours de ces deux années de formation. Ce portfolio exigera de l'élève qu'il se fixe à priori une formation professionnelle (qui pourra changer en cours de route bien sûr), mais qui l'intéresse déjà. Ce même portfolio contiendra aussi tous les préalables à la formation choisie, les conditions de travail, le salaire, le taux de placement qu'aura recherché l'élève. Nous sommes convaincus que si l'élève se fixe un objectif de formation auquel il croit, sa motivation pour l'atteindre s'en trouvera grandement améliorée.

Un encadrement sur mesure !

Cette année, nous avons travaillé à assurer un meilleur suivi auprès des élèves et de communiquer à leurs parents toutes les deux semaines par courriel. Les parents recevaient alors un tableau représentant une cote pour chaque matière décrivant leur niveau de travail en classe. Ce suivi a été apprécié par plusieurs parents. Pour certains, cette façon de faire a été jugée efficace alors que pour d'autres, ce ne fut pas le cas. Nous constatons que parfois, les élèves sont « décrochés » d'une part mais d'autre part, leurs parents le sont tout autant. En effet, ils ont, pendant plusieurs années, été le support pour leur enfant et ne savent plus comment les motiver ou les maintenir à l'école. De plus, ces efforts soutenus n'ont pas porté fruit et ont même créé une distance entre les élèves et leurs parents. Pour cette raison, ils demandent à l'école de les encadrer davantage, de soutenir leur apprentissage et de les motiver. Toutefois, nous continuons de croire que le partenariat avec les parents est essentiel pour la réussite de tout programme.

Pour améliorer la situation, une planification personnalisée sera établie pour chaque élève tenant compte de leur rythme d'apprentissage et de leur niveau. L'élève devra établir un objectif à obtenir pour chacune des étapes de l'année scolaire. L'enseignant de chaque matière établira avec chacun une planification hebdomadaire avec des objectifs clairs à atteindre en termes d'unités, de pages à faire. Une autoévaluation sera faite à chaque cours par l'élève dans son cahier de suivi (conservé par l'enseignant, un par matière). Ce cahier de suivi devra être signé par les parents aux deux semaines. Une approche modulaire sera implantée pour permettre ce type d'enseignement.

Le tutorat

Chaque enseignant de matière se verra attribuer 4 ou 5 élèves avec lesquels il assurera un suivi hebdomadaire à raison de 30 minutes. Pendant cette rencontre, fixée à l'horaire, il discutera du travail accompli en fonction du travail à faire de la dernière semaine. Il cotera globalement le niveau de travail accompli, son comportement général et une copie numérisée du document de suivi sera faite et envoyée aux parents, la journée même, en utilisant l'adresse internet enregistrée sur le photocopieur. Lors de cette rencontre, le calcul de points sera fait pour établir si l'élève aura droit aux 4 périodes supplémentaires en entrepreneuriat. Il obtiendra un point par matière dont il aura atteint les attentes de la semaine. Un point supplémentaire pourrait lui être attribué pour son attitude et son travail dans les autres cours : éducation physique, stages, présences, retards, comportement.

Après deux semaines sans avoir obtenu la cote de passage, l'élève sera rencontré par la direction avec son tuteur. Si la semaine suivante la cote de passage n'est pas obtenue, une suspension du programme sera appliquée pour évaluer la situation. Une rencontre avec les parents sera alors planifiée pour faire le point sur les difficultés rencontrées et évaluer les mesures à prendre avant de poursuivre ou de le retirer du

programme (retour au régulier en septembre) ou FMS ou stage au Carrefour Jeunesse Emploi. Le transport scolaire en direction d'Alma est déjà en place et les élèves concernés pourront s'en prévaloir.

Suivi à l'externe

Le Carrefour Jeunesse Emploi étant une ressource importante compte tenu de la clientèle que représente le programme Pré-FP, nous reconduisons le partenariat amorcé. Cependant, son mandat sera différent. En effet, au lieu que ce dernier agisse comme leader de projets suscitant la motivation chez l'ensemble des élèves, son soutien sera davantage ciblé sur les élèves qui pourraient connaître une baisse de motivation ou pour qui le contrat se retrouve non respecté (absentéisme, travail non fait, etc.). Rappelons que les agents du CJE sont formés à cet effet et sont en lien avec le CRÉPAS. En ce sens, ils pourront faire vivre des ateliers qui feront prendre conscience à l'élève de l'importance de poursuivre son cheminement scolaire.

Le parrain ou la marraine

Pour certains élèves, un parrain ou une marraine leur sera jumelé afin de les aider dans leur cheminement scolaire. Ce parrainage sera optionnel pour certains élèves et obligatoire pour d'autres dépendamment du besoin.

Son rôle :

Il ou elle travaille en collaboration avec les parents pour encourager l'élève à persévérer et à s'engager dans ses travaux scolaires. Il développe une relation de confiance avec l'élève pour influencer et travailler la réflexion, la connaissance de soi, le rapport entre l'école, le travail et la famille. Il agit comme un « terrain neutre » pour permettre à l'élève de s'exprimer sans avoir à se justifier auprès de l'école ou de la famille. Il questionne l'élève et l'amène à faire des choix et en assumer les conséquences. Il n'est pas en autorité mais accompagne l'élève dans son programme et intervient au besoin.

Qui peut devenir parrain ou marraine ?

D'un commun accord, l'élève et les parents choisissent un parrain ou une marraine qui :

- a une bonne expérience du travail, préférablement du domaine professionnel ;
- est connu par l'élève et les parents et qui est perçu comme crédible et compétent ;
- a une bonne capacité d'écoute et d'empathie;
- a un pouvoir d'influence sur l'élève ;
- a une bonne capacité de discernement ;
- peut se rendre disponible pour des suivis scolaires;
- utilise une adresse courriel (pour recevoir les suivis et les rapports).

Un parrain ou une marraine qui a eu un parcours difficile dans le monde scolaire et qui a réussi malgré les embûches peut être un atout comme accompagnateur pour partager ses expériences. Aussi, ce parrain pourrait être celui du milieu de stage que côtoie déjà l'élève. Un parrain qui travaille ou qui a travaillé dans le domaine professionnel visé par l'élève.

Le programme Pré-FP

Nouvel horaire

À raison de 6 périodes par cycle, en moyenne et selon la période de l'année, les élèves du programme Pré-FP vivront une expérience authentique. Toutefois, si l'effort, le travail et la motivation sont au rendez-vous, ces périodes pourraient augmenter à 10 si les enseignants des trois matières de base jugent que l'élève a accès au plateau de travail. Si l'élève n'y a pas accès, il devra obligatoirement se présenter au cours prévu à son horaire et atteindre l'objectif fixé dans la (ou les) matière(s) concernée(s), afin de pouvoir réintégrer son équipe de travail le cycle suivant. Ainsi, son absence sur le plateau de travail ne lui permettra pas d'accumuler des heures.

Ces 6 périodes d'entrepreneuriat proviennent du cours d'éducation physique qui a été diminué à 3 périodes au lieu de 5 et du cours de Préparation au marché du travail (PMT) qui comptait 5 périodes. La majeure partie des apprentissages de ce dernier seront vus à l'intérieur des stages. En effet, quelques semaines "mortes" étaient nécessaires au début avant que la période de stage s'amorce au CFP et à la fin (septembre et décembre). Ainsi, ces semaines seront bien meublées. Pour le reste des acquis de PMT, l'expérience entrepreneuriale authentique permettra de transmettre aux élèves des savoir-faire et des savoir-être qui étaient vus dans ce cours. Concernant l'autre période supplémentaire (7 périodes ont été récupérées et 6 sont nécessaires), le nombre de périodes en anglais a été revu à la hausse.

Grille-matières pour 2015-2016

Matières	Nombre de périodes
Éducation physique	3
Français	11
Mathématiques	11
Anglais	9
Stage/PMT	10
Entrepreneuriat	6 (plus 4 optionnelles)
Total	50 périodes

Fonctionnement

But : Maintenir un niveau optimal de persévérance scolaire tout au long du parcours Pré-FP.

Objectif 1 : Développer leurs intérêts et leurs compétences entrepreneuriales.

Objectif 2 : Responsabiliser leur choix individuel et collectif.

Objectif 3 : Encadrer, réguler et récompenser leurs efforts par une situation authentique via l'entreprise.

Dès le début de l'année, l'enseignant expliquera les différentes façons d'opérer une entreprise (vente d'actions, coopérative, emprunts, etc.). Les élèves choisiront une façon d'opérer et éliront les élèves qui feront partie du Conseil d'administration. C'est ce dernier qui après avoir sondé le terrain auprès des employés (compétences, passe-temps, habiletés, etc.) déterminera les plateaux de travail qui seront en opération et sur quelle période de l'année.

Le conseil d'administration sera formé comme suit:

- Un enseignant-matière
- Responsable des stages
- Un élève par département
- Deux parents d'élèves
- Un bénévole

Le rôle du Conseil d'administration

- ✓ Assurer la gestion financière de l'entreprise.
- ✓ Accepter les plans d'affaires des départements.
- ✓ Accorder un prêt pour une mise de fonds de départ et établir les paramètres de remboursement.
- ✓ Suivre les états financiers des départements.
- ✓ Émettre, si nécessaire, les salaires selon les ententes prévues.
- ✓ Reconnaître au Gala reconnaissance de mai, les mentions des entrepreneurs qui se sont démarqués :
 - Entrepreneur-vaillant
 - Entrepreneur-structuré
 - Entrepreneur-crétatif
 - Entrepreneur-espoir (dont les qualités sont très prometteuses)

La fréquence des rencontres

Une rencontre par mois serait nécessaire.

Pour que le projet corresponde davantage aux particularités des élèves et qu'il soit orientant, on compte opérer au moins trois départements de travail en permanence qui produiront des biens qui seront vendus. Toutefois, les départements de production pourront changer en cours d'année. Les profits réalisés seront cumulés et distribués selon le nombre d'heures réalisées par chaque élève. Celui-ci aura donc avantage à faire un grand nombre d'heures et pour ce faire, il devra travailler fort en cours pour participer aux quatre heures supplémentaires du cycle qui pourraient être offertes.

Exemple de versement des salaires pour des profits de 1 235 \$:

EMPLOYÉS	Jason	Zackary	Karine	TOTAL
Nombre d'heures	128	231	278	637 heures (1 235\$/637h= 1,93\$/heure
Salaires versés	247,04 \$	445,83 \$	536,54 \$	1 235,00 \$

C'est le Conseil d'administration qui déterminera sous quelle forme seront versés les salaires (salaires en \$, activités, voyages, achat, etc.) et à quelle période de l'année ils seront versés.

Dépendamment des profits de chaque département, un salaire ou un dépôt dans un compte pourra être fait pour chaque élève à une fréquence suffisante pour encourager les efforts et maintenir la motivation. Un groupe d'élèves pourrait choisir de prévoir un voyage ou une activité avec un enseignant et de ramasser l'argent pour financer l'activité, laquelle serait faite en juin.

Ces départements seront ouverts selon les intérêts des élèves. Ils pourront être fermés en décembre ou pour l'année. D'autres départements pourront être ouverts en janvier pour le reste de l'année.

La supervision des départements

Pendant les 6 périodes d'entrepreneuriat obligatoires, la supervision sera faite par l'enseignant. Des bénévoles seront aussi interpellés pour assister dans les autres départements. Le technicien en loisirs sera aussi mis à profit. Pour les 4 autres périodes supplémentaires, les départements seront ouverts par le technicien en loisirs et/ou par les autres enseignants.

L'entrepreneuriat, un projet multidisciplinaire

De toute évidence, ce projet entrepreneurial touchera à l'ensemble des matières. On aura en effet à faire la promotion, faire la comptabilité, calculer le coût de production, écrire des demandes, communiquer avec les fournisseurs et clients, et bien plus.

Entreprise, coopérative, formation d'un C.A, vente d'actions, productions de prototypes, étude de marché, prise de décision, coût de production, coût de revient, comptabilité, contrôle de qualité, ressources humaines, ressources matérielles, ristourne, publicité, production, autant de sujets seront vus en classe et vécus sur le terrain par le biais de ce projet entrepreneurial.

Le projet vise donc à motiver les élèves dans les matières de base, mais contribuera aussi à développer leur autonomie, le sens des responsabilités, la constance au travail bref, de nombreuses compétences liées à l'emploi.

Partenariat avec le milieu

Le projet se veut aussi multigénérationnel et ouvert sur le milieu. Ainsi, des bénévoles, organismes ou partenaires se joindront au projet selon les départements de travail choisis par les élèves. Par exemple, si on choisissait de faire de la couture, on pourrait faire appel au Cercle des fermières d'Hébertville qui a déjà manifesté un intérêt en ce sens. Pour le travail manuel, des retraités viendront guider les élèves dans la réalisation des produits. Ce type de partenariat s'est déjà vécu dans notre école et avait été le lieu d'échanges intéressants qui ont profité autant aux jeunes qu'aux plus âgés. Déjà, des organismes ont manifesté leur intérêt à s'investir dans le projet.

Mise en marché des produits

La vente des produits se fera en réseautage, à l'intérieur de l'école et même dans des endroits ciblés à l'extérieur de l'école (marché de Noël, occasions spéciales, site web, etc.)

À l'intérieur de l'école, le magasin MGMG sera relancé et deviendra un point de vente central. Ce dernier, géré par le programme, deviendra aussi un point de vente des produits réalisés par les équipes du projet *Dans l'oeil de la panthère*. Il faudra donc en faire la publicité, l'organisation physique des lieux, déterminer l'horaire de travail des midis et récréations, apprendre à fermer la caisse et calculer le fond de caisse. L'expérience deviendra d'autant plus enrichissante puisque ces acquis seront transférables dans d'autres emplois et pourront être ajoutés au curriculum vitae des élèves.

Contrat de travail

Il va de soi qu'un contrat de travail devra lier les élèves et l'entreprise et que des conséquences seront appliquées par les ressources humaines si l'entente initiale du contrat est brisée. Ce contrat devra être développé par le conseil d'administration dès septembre.

Proposition de calendrier des réalisations

Mois	Objectifs
Septembre	<ul style="list-style-type: none">• Formation sur le fonctionnement d'une entreprise• Formation du conseil d'administration• Élection pour les postes• Vote pour les postes à occuper• Décisions sur les départements de travail• Choix des produits• Production de prototypes• Coût de production/coût de revient• Étude de marché• Vente d'actions de l'entreprise ou demandes selon le mode de fonctionnement• Formation spécifique aux élèves occupant des postes précis (ressources humaines, marketing, etc.)• Fonds de roulement nécessaires
Octobre	<ul style="list-style-type: none">• Début de la production selon l'étude de marché• Rencontre du conseil d'administration• Rencontre cycle des employés• Début de la vente en réseautage
Novembre	<ul style="list-style-type: none">• Production• Rencontre du conseil d'administration• Rencontre cycle des employés• Vente en réseautage
Décembre	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du conseil d'administration• Bilan provisoire de l'entreprise (réorientation des départements ou ouverture de nouveaux départements) et décisions sur les profits réalisés• Vente dans des endroits ciblés (marché de Noël)• Rencontre cycle des employés
Janvier	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du conseil d'administration• Mise en marché de nouveaux produits (prototypes, coût de production, coût de revient, etc.)• Rencontre cycle des employés
Février	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du conseil d'administration• Production/vente• Rencontre cycle des employés
Mars	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du conseil d'administration• Rencontre cycle des employés
Avril	<ul style="list-style-type: none">• Rencontre du conseil d'administration• Rencontre cycle des employés
Mai	<ul style="list-style-type: none">• Bilan final• Versement des salaires selon le mode choisi• Remboursement des actions• Fermeture des départements, nettoyage• Rapport final pour l'année suivante



CARNET D'APPRENTISSAGE HEBDOMADAIRE

ANGLAIS

NOM : _____

Semaine du _____ au _____

DATES	TÂCHES		
			sur
			sur
			sur
			sur
			sur
			sur
		TOTAL	sur

Commentaires :

FICHE SOMMAIRE DES SUIVIS

NOM : _____

Date : _____

Anglais - commentaires	Semaine débutant le	Cote	

Français- commentaires	Semaine débutant le	Cote	

Math - commentaires	Semaine débutant le	Cote	

Educ- commentaires	Semaine débutant le	Cote	

Appréciation du carnet : (encercler les items)

Objectif atteint Oui Non

Objectif atteint partiellement : absence motivée Suspension activité école

Carnet incomplet

INTERVENTION :

Heure (s) supplémentaire en entrepreneuriat : 0 1 2 3 4

Matières ciblées: Français Anglais Math

Rencontre avec la direction

Suspension de 3 jours

Suspension de 5 jours

Suspension indéterminée

Signature du Tuteur : _____



PROGRAMME PRÉ-FP

CONTRAT D'ENGAGEMENT

Ce programme vise à préparer un élève de la formation générale du secteur jeune à entrer en formation professionnelle. Pour accéder à ce projet, l'élève doit être âgé d'au moins 15 ans au 30 septembre de l'année en cours et avoir réussi deux des trois disciplines suivantes du 1^{er} cycle du secondaire : mathématique, français ou anglais.

ENGAGEMENT DE L'ÉLÈVE

Je désire obtenir un DEP (diplôme d'études professionnelles) dans le domaine suivant :

Ce DEP requiert :

	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire
Mathématique		*
Français		
Anglais		

Selon mes résultats, je devrai travailler pour compléter :

	3 ^e secondaire	4 ^e secondaire	5 ^e secondaire
Mathématique		*	
Français			*
Anglais			*

(*) Examens du Ministère (MEERS)

1. Je m'engage à respecter les objectifs ciblés par mes enseignants et, le cas échéant, à assumer les conséquences présentées dans le processus d'encadrement pédagogique.
2. Je participerai aux stages en formation professionnelle et ou en entreprise comme prévu dans le programme.
3. Je participerai au projet de sensibilisation à l'entrepreneuriat.
4. Je suis conscient que ce projet ne m'oriente pas vers l'obtention du DES (diplôme d'études secondaires).
5. Je suis conscient que pour entrer en formation professionnelle, je devrai répondre aux critères d'admission du programme de mon choix.
6. En adhérant à ce projet, je m'engage à respecter la grille-matières (horaire) et à fréquenter l'école à plein temps.
7. J'ai pris connaissance du projet et des attentes et responsabilité qui en découlent.

ENGAGEMENT DES PARENTS

1. J'ai pris connaissance du projet et j'accepte les conditions qui s'y rattachent en termes de suivis et d'encadrement.
2. Je fournirai et utiliserai une adresse courriel pour le suivi de mon enfant et y accuserai réception de tout message.
3. Je participerai aux rencontres de suivis qui seront nécessaires.

Signature de l'élève : _____

Date : _____

Signature du parent: _____

Date : _____

Signature de la direction : _____

Date : _____

Processus d'encadrement *pédagogique* du programme Pré-FP

Nom de l'élève : _____ Tuteur : _____

Niveaux					
1	Tuteur				
2		Tuteur			
3		+ Direction			
4			+Parents		
5				+CJE	
6					Suspension 10 jours Contrat personnalisé
7					Exclusion du programme

Inscrire dans les cases en blanc, les dates des événements.

+ = ajout des personnes mentionnées

Niveau 1

L'élève n'atteint pas le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français.

Niveau 2

L'élève n'atteint pas pour une 2^e semaine consécutive le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français.

Niveau 3

L'élève n'atteint toujours pas le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français., une rencontre, tuteur, direction est prévue.

Niveau 4

L'élève n'atteint pas le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français, une rencontre, tuteur, direction et parents est prévue.

Niveau 5

L'élève n'atteint pas le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français., suspension de 2 jours et transfert au CJE pour 5 jours.

Niveau 6

L'élève n'atteint pas le minimum de 50% des objectifs ciblés pour le temps prévu dans l'une des matières, anglais, mathématique et français., suspension du programme pour une période de 10 jours.

Niveau 7

L'élève est retiré du programme et il est dirigé vers un autre service.

Participation aux stages en formation professionnelle et en entreprise

Cette participation est **obligatoire**. Le retrait temporaire ou final du programme Pré-FP sera appliqué si l'élève refuse de participer aux activités prévues. Aussi si l'élève accumule plus de 2 absences non motivées, cela pourra mettre fin au programme.

Participation à la sensibilisation entrepreneuriale

Si l'élève ne donne aucun rendement lors des 6 cours prévus et des 4 autres supplémentaires, cela pourra mettre fin au programme.

Le processus disciplinaire du programme Pré-Fp fait aussi partie de ce contrat pour le comportement et le respect des règles de vie.

Ce processus est appliqué en parallèle de celui pédagogique. Par contre lors de suspension, la mesure la plus importante sera appliquée.

Une intervention hâtive !

Septembre :

- Élèves de première année du programme :
Après les deux premiers cycles se terminant le 25 septembre, une évaluation sera faite par le tuteur et la direction pour déterminer la poursuite du programme pour ceux de première année. Si le rendement ne répond pas aux attentes du programme, l'élève sera transféré au programme du régulier.
- Élèves de deuxième année du programme :

Après les deux premiers cycles se terminant le 25 septembre, une évaluation sera faite par le tuteur et la direction pour déterminer la poursuite du programme pour ceux de deuxième année. Si le rendement ne répond pas aux attentes du programme, l'élève sera dirigé vers un autre service.

Octobre :

Pour les élèves qui poursuivent dans le programme, application du processus d'encadrement pédagogique prévu.

PROCESSUS
DISCIPLINAIRE
Dérrogation 15-16 ans

RÈGLE DE VIE 1	Appel aux parents	<ul style="list-style-type: none"> + Rencontre avec l'enseignant(e) + Consigner l'information dans SPI par l'enseignant(e) + Rencontre avec le responsable à l'encadrement et le tuteur 	
RÈGLE DE VIE 2	Appel aux parents	<ul style="list-style-type: none"> + Rencontre avec l'enseignant(e) + Consigner l'information dans SPI par l'enseignant(e) + Rencontre avec le responsable à l'encadrement, le tuteur et la direction + Mise en place d'un contrat 	
RÈGLE DE VIE 3	Appel aux parents	<ul style="list-style-type: none"> + Rencontre avec l'enseignant(e) + Consigner l'information dans SPI par l'enseignant(e) + Analyse de la situation par le responsable à l'encadrement, le tuteur et la direction + Suspension à la maison + Réintégration avec les parents 	OU BRIS DE CONTRAT

* Il est de la responsabilité de chaque enseignant et/ou tuteur de rencontrer l'élève dans les plus brefs délais à la suite d'une sortie de cours.

* Pour chaque expulsion de cours, une communication téléphonique ou, si nécessaire, une communication écrite (courriel, lettre) doit obligatoirement être faite aux parents par l'enseignant concerné dans les plus brefs délais.